

Le Pays Fertois



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS

www.cc-paysfertois.fr

Mars 2004 : n°5



Sommaire

- **Contrats C.L.A.I.R. : des avancées décisives !**
- **Ouvrages techniques : les travaux en 2003**
- **De nouvelles compétences communautaires** p. 2

- **Pose Doudou au centre social du Pays fertois**
- **ADSL en Pays fertois : mieux connaître vos besoins**
- **Le nouveau site web de la CCPF : Bientôt en ligne !**
- **Actualités piscine**
- **Conseil conjugal et familial**
- **zoom sur... Sainte-Aulde** p. 3

- **Transports en Pays fertois** p. 4

■ Associations... faites-vous connaître !

Préparation du guide des associations du pays Fertois

La communauté de communes prépare l'édition d'un guide des associations du Pays fertois.

Pour mieux recenser toutes les associations et leurs activités, nous avons besoin de votre aide !

Responsables associatifs, vous êtes donc invités à vous faire connaître auprès de la communauté de communes par courrier :

Communauté de communes du Pays fertois

Service culture et communication

22, avenue de Rebaïs - 77 260 La Ferté-sous-Jouarre.

Vous pourrez ainsi préciser :

- *le nom du (des) responsable(s) et leurs coordonnées (siège social, numéro de téléphone, e-mail...)* ;
- *la commune où vous agissez ;*
- *les domaines d'activités quels qu'ils soient (sport, culture, loisirs, animation sociale, action humanitaire....) et éventuellement, un programme d'activités type sur l'année ;*
- *le public visé ;*
- *les conditions d'adhésion ;*
- *toute photo ou illustration en lien avec les activités de l'association.*

Ce guide ne pourra être complet et jouer pleinement son rôle d'information sans votre collaboration. A destination de tous les habitants du Pays fertois, mais aussi des visiteurs, il constituera un précieux outil pour mieux se connaître et continuer à échanger entre communes, associations et habitants du Pays fertois.

Soutenu par le Conseil général de Seine-et-Marne, ce guide est réalisé dans le cadre du C.L.A.I.R. (Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural) et devrait voir le jour en septembre 2004.

Merci de votre collaboration !

Le Pays fertois : le journal de la communauté de communes du Pays fertois

22, avenue de Rebaïs - 77260 La Ferté-sous-Jouarre - info@cc-paysfertois.fr
Tél : 01 60 22 10 92 - Fax : 01 60 22 95 96

Directrice de la publication : Jeannine Beldent - Rédacteur en chef : Gérard Geist - Assistante de rédaction : Delphine Gavach - Comité de rédaction : Edith Abeloo, Patrick Boisdron, Dominique Bosdure, Geneviève Busch, Christian Collet, Anne-Marie Lacombe - Maquette : Signature Graphique, 01 49 29 43 20 - Impression : INN - 24, rue Haëmers, 76190 Yvetot - Ce numéro a été tiré à 13 000 exemplaires.



Contrats C.L.A.I.R. avec le département : des avancées décisives !

13 décembre 2003 : signature du C.L.A.I.R. entre la communauté de communes et le conseil général.

L'année 2003 s'est bien terminée pour les projets de la communauté de communes. Le 13 décembre dernier, les élus du Pays ferrois recevaient Jacques Larché, alors président du Conseil général de Seine-et-Marne, pour la signature du C.L.A.I.R. (Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural). Un point d'orgue était ainsi mis à une année de travail commun pour aboutir au projet de territoire. Désormais, chantiers et partenariats sont lancés !

■ **Programme d'actions :** déjà trois études en cours !

■ **L'étude de faisabilité pour la création d'une école intercommunale de musique et de danse** est déjà en chantier depuis novembre dernier. Le comité de pilotage qui assure le suivi de cette étude, se réunit tous les mois ; présidé par Gérard GEIST, vice-président de la CCPE en charge des Affaires culturelles, ce comité est composé des acteurs musicaux du Pays ferrois (écoles de musique, associations...), mais aussi des représentants du Conseil général – Pierre-Marie Cuny, directeur des Affaires culturelles et Pierre Rigault, conseiller général – ainsi que des membres de la commission culture de la CCPE.

Ce comité suit donc attentivement les différentes étapes avant d'aboutir à des propositions concrètes : définition des objectifs dans un cahier des charges, choix d'un chargé d'études, suivi de l'avancée du travail. Le chargé d'études sera donc missionné pour réaliser un état des lieux complet de la vie musicale et chorégraphique du Pays ferrois. Ce diagnostic lui permettra ensuite, en concertation avec le comité de pilotage, d'effectuer des préconisations pour mettre en place, sur plusieurs années, une école intercommunale de musique et de danse. Un chantier important qui s'ouvre donc sur huit mois.

■ **L'étude de programmation du centre social intercommunal** ouvre également et depuis quelques mois de nouvelles perspectives. Ce travail rassemble des représentants de la communauté de communes, de l'ACIF (centre social du Pays ferrois), ainsi que des services du Conseil général, du Conseil régional, de la CAF et de la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de Seine-et-Marne.

Menée par un architecte programmiste, l'étude permettra de définir clairement les utilisations futures des deux bâtiments de la communauté de communes : le bâtiment de l'ancien district rural (situé avenue de Rebais), qui accueille actuellement les services intercommunaux et les bâtiments du centre EDF, récemment acquis par la CCPE et qui accueillent provisoirement l'ACIF. Une meilleure répartition des locaux permettra de prendre en compte les nouvelles fonctions et les développements d'activités à venir de chaque structure.

■ 2004 sera aussi l'année de **l'étude diagnostic sur la piscine intercommunale** visant à restructurer et requalifier le bâtiment, avec notamment la perspective de couvrir le bassin extérieur (structure découvrable) en accroissant ainsi les possibilités d'accueil de la piscine pendant la période hivernale.



Le bâtiment de l'ancien centre EDF, rue de Reuil à la Ferté-sous-Jouarre, actuellement à l'étude.

Ouvrages techniques de la communauté de communes : les travaux en 2003

Electrification rurale

Travaux réalisés en 2003

Enfouissement réseau électrique basse tension à Sept-Sorts, Saint-Jean, Saâcy-sur-Marne : 375 000 € HT

Travaux engagés en 2003 - réalisation en 2004

- enfouissement du réseau à Chamigny : 190 000 € HT
- renforcement du réseau électrification rurale à Saint-Jean, Ussy-sur-Marne : 65 000 € HT

Assainissement

Travaux réalisés en 2003

- réhabilitation du réseau à La Ferté-sous-Jouarre et Jouarre : 270 000 € HT
- télésurveillance sur les postes de refoulement et stations d'épuration : 110 000 € HT

Travaux engagés en 2003 - réalisation en 2004

- réhabilitation du réseau d'assainissement à Saâcy-sur-Marne : 90 000 € HT
- création d'un réseau d'assainissement à Sainte-Aulde : 1 000 000 € HT
- travaux sur réseau du centre Bourg à Jouarre : 850 000 € HT



Les travaux ont déjà commencé à Saâcy...

Eau potable

Travaux réalisés en 2003

- station de pompage de Caumont à Sainte-Aulde : 20 000 € HT
- remplacement de réseau au pont SNCF : 15 000 € HT
- remplacement de réseau rue du Port aux Meules à La Ferté : 40 000 € HT

Travaux engagés en 2003 - réalisation en 2004

- sécurisation puits et réservoirs : 60 000 € HT
- chambre à vannes au puits de Chamigny : 35 000 € HT



Station de pompage de Caumont (Sainte-Aulde).

De nouvelles compétences communautaires

Certains chantiers programmés principalement dans le cadre des contrats CLAIR et de Territoire, ne pouvaient être réalisés qu'à la condition de modifier les statuts de la communauté de communes. La mise à jour de certaines compétences héritées de l'ancien district et la création de nouvelles étaient devenues nécessaires. Après délibération, les statuts ont été modifiés lors du conseil du 29 septembre dernier, mais seule la validation par les deux tiers des conseils municipaux les gravent dans le marbre. C'est chose faite et désormais, la culture, le tourisme, la communication, et la formation ouverte à distance, sont inscrits dans les statuts de la communauté de communes.

Un nouveau président pour la commission des finances

Le 4 février dernier, la commission des finances de la C.C.P.F. a élu son nouveau président : Olivier Laroche, délégué communautaire de Jouarre, remplace donc Michel Delaître. Mme Paris, déléguée communautaire de La Ferté-sous-Jouarre, a été élue vice-présidente de cette commission.



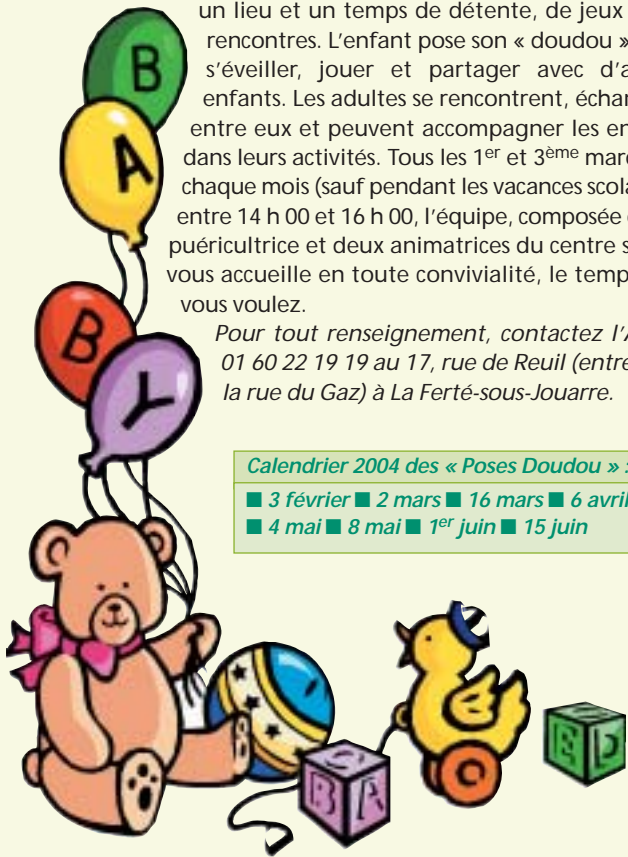
Pose Doudou : l'accueil parents-enfants à l'ACIF - centre social du Pays fertois

« Pose Doudou » accueille les enfants de 9 mois à 3 ans (jusqu'à leur entrée en maternelle), accompagnés d'un adulte (père, mère, grand parent, assistante maternelle...). C'est un lieu et un temps de détente, de jeux et de rencontres. L'enfant pose son « doudou » pour s'éveiller, jouer et partager avec d'autres enfants. Les adultes se rencontrent, échangent entre eux et peuvent accompagner les enfants dans leurs activités. Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires), entre 14 h 00 et 16 h 00, l'équipe, composée d'une puéricultrice et deux animatrices du centre social, vous accueille en toute convivialité, le temps que vous voulez.

Pour tout renseignement, contactez l'ACIF : 01 60 22 19 19 au 17, rue de Reuil (entrée par la rue du Gaz) à La Ferté-sous-Jouarre.

Calendrier 2004 des « Poses Doudou » :

■ 3 février ■ 2 mars ■ 16 mars ■ 6 avril
■ 4 mai ■ 8 mai ■ 1^{er} juin ■ 15 juin



Enquête ADSL auprès des habitants : pour mieux connaître vos besoins sur l'internet haut-débit

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête « Haut-débit en Pays fertois », qui permettait de cerner précisément votre utilisation des NTIC et vos besoins pour l'optimiser. L'ADSL, qui permet une utilisation plus rapide et plus efficace d'internet, est désormais bien d'actualité en France notamment dans les grandes villes et leurs communes proches. Mais pour des raisons technologiques, beaucoup de territoires restent encore à la marge de ce progrès et le Pays fertois est bien représentatif de cette inégalité : si certaines communes sont bien desservies par l'ADSL (La Ferté, Sept-Sorts, Sammeron, Jouarre, Saint-Jean, Changis, Luzancy, Nanteuil, Méry, Saâcy, Citry), d'autres le sont partiellement (Reuil-en-Brie, Ussy-sur-Marne, Signy-Signets) ; quant aux autres communes, elles sont faiblement desservies, comme Chamigny et Sainte-Aulde, voire pas du tout (Pierre Levée, Bussières, Basseville). C'est ce que révélait un état des lieux réalisé par les services du Conseil général, en octobre dernier.

Gageons que les résultats de l'enquête, qui vous révèlent nombreux à utiliser régulièrement internet, permettent d'envisager dans les années qui viennent, cette fameuse évolution technologique sur l'ensemble du Pays fertois.

Nettoyage de printemps pour le site internet de la communauté de communes

En 2001, la communauté de communes créait les 20 sites internet du Pays fertois : un site pour chacune des 19 communes et le site intercommunal. Et ce dernier méritait bien une toilette ! Depuis deux ans en effet, le passage du district rural en communauté de communes, l'élargissement des compétences, la création de nouveaux services et les importants projets à venir, nécessitaient une remise à plat générale de ce site : celui-ci ne correspondait plus aux attentes des habitants et des visiteurs internautes, en même temps qu'il ne pouvait rendre compte fidèlement d'une actualité en constante évolution.

Dès le mois de mars, vous pourrez à nouveau découvrir votre communauté de communes sur le web : de nouvelles rubriques, un agenda actualisé, des infos pratiques bref, un outil plus efficace.

Rendez-vous au mois de mars, sur www.cc-paysfertois.fr.

Actualités piscine pour petits et grands.

■ **Aquathlon scolaire** : les 19, 20 et 22 janvier dernier, la piscine de la communauté de communes recevait les rencontres Aquathlon, organisées pour les élèves des écoles primaires. Avec la collaboration des services de l'Inspection de l'Education Nationale, ces journées ont accueilli une trentaine de classes soit 667 élèves pour des ateliers aquatiques : waterbasket, natation, jeux de toboggan, questionnaires et jeux sur le thème de l'eau et de la sécurité... Autant d'activités pour que nos jeunes enfants appréhendent l'eau et le bain en toute confiance.

■ **Les 8 heures de natation** : le samedi 28 février, de 10 h à 18 h, la piscine vous propose une compétition - détente, pour tous âges et tous niveaux. Nagez en toute liberté, le temps que vous voulez : un diplôme vous sera remis et des baptêmes de plongée vous seront proposés.
Renseignements : 01.60.22.16.44.



Le conseil conjugal et familial : une écoute pour la vie affective et familiale

Le conseil conjugal et familial, c'est un temps où l'on peut être écouté, afin de faire le point, s'informer, prendre du recul par rapport à des situations conflictuelles ou difficiles : une aide pour pouvoir prendre des décisions avec sérénité et lucidité. Des permanences sont proposées par l'association AFCC, où vous êtes accueillis pour tous les aspects de la vie relationnelle, affective, conjugale et familiale : difficultés de communication dans la famille ou le couple, équilibre familial, séparations, violences, dépendances, maternité... autant de sujets qui peuvent être abordés en toute confidentialité et dans le respect des différences.

Sylvie EARD, conseillère conjugale et familiale, vous accueille sur rendez-vous :

■ les lundis de 14 h 00 à 16 h 00 à l'ACIF - centre social du Pays fertois - 17 rue de Reuil (entrée par la rue du Gaz) à La Ferté-sous-Jouarre. Tél : 01.60.22.19.19.

■ les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois, de 9 h 00 à 12 h 00 au CCAS de La Ferté-sous-Jouarre (Hôtel de Ville). Tél : 01.62.22.25.63.



Le bourg de Sainte-Aulde, vu du hameau de Caumont

Zoom sur... Sainte-Aulde



Aulde, la sainte qui donna son nom au village, est née au V^e siècle, à l'époque de Clovis. Compagne de Sainte Geneviève qu'elle rejoignit à Paris, la légende raconte qu'elle marcha sur les eaux de la Marne

pour écouter la messe célébrée dans un village voisin, mais aussi que ses reliques enterrées aux côtés de celles de Sainte Geneviève dans la sépulture royale, accueillirent Saint Louis à son retour des Croisades. En 1699, grâce à l'intercession de l'influent évêque de Meaux, Bénigne Bossuet, une partie de ses reliques regagnèrent son église. Depuis, chaque second dimanche du mois de mai, se tient la fête de la commune.

Il faut donc aller pousser la porte de l'église romane pour découvrir le patrimoine de la commune. Edifice roman, bâti au XII^e siècle et dont les aménagements se sont poursuivis à l'époque gothique et au XVII^e siècle, elle recèle la fameuse statue en pierre de Saint Fiacre, datant du XV^e siècle et classée Monument Historique. Patron des jardiniers, Saint Fiacre était venu d'Ecosse pour évangéliser la Brie au VII^e siècle. Mais ne manquez pas non plus d'admirer la belle facture des vitraux du chœur (1878) ni l'air espiègle des angelots qui décorent les chapiteaux des voûtes de la nef. Sur le talus latéral droit de l'église, lors d'installations de voirie, des squelettes du VIII^e siècle ont été retrouvés. Leur positionnement atteste de l'emplacement d'un ancien cimetière et donc du site d'un ancien lieu de culte.



Statue de Saint-Fiacre

La mémoire du village est fortement imprégnée de celles des personnalités qui y vécurent.

Il faut bien sûr évoquer le souvenir de Michel Brezin, mécanicien-fondeur qui, à la fin du XVIII^e siècle, fit fortune en récupérant la fonte des cloches saisies par la révolution. Le domaine du Montcel lui était revenu en héritage à la mort de son père. Une rue de Paris porte même son nom dans le 14^e arrondissement ! La mémoire de Sainte-Aulde est aussi marquée par le célèbre député Jean-Baptiste, Alphonse, Victor Baudin (1811-1851), qui vécut dans la même maison que celle de Michel Brezin. Médecin, député de la Seconde République en 1849 et promoteur de l'enseignement public et obligatoire, il mourut sur une barricade de la rue Sainte-Marguerite à Paris, lors du coup d'Etat de Napoléon III, le 3 décembre 1851. Inhumé au Panthéon, son nom fut donné à une rue du village, après la chute du Second Empire. Elle fut débaptisée plus tard pour prendre le nom de rue des Gravières. Evoquons aussi un ouvrier célèbre, qui naît au Montcel en 1815 : Jérôme Pierre Gilland ; devenu serrurier à Paris, il se passionne pour les questions sociales et politiques qui animent le XIX^e siècle. Incarcéré à Meaux, où il prêchait le soulèvement en 1848, c'est en prison qu'il écrit « Les conteurs ouvriers », préfacé par Georges Sand, avec laquelle il entretiendra une longue correspondance. Elu en 1849 député de Seine-et-Marne, il se retirera à Château-Thierry, où sa tombe est encore visible dans le cimetière.

On ne peut enfin retracer l'histoire de Sainte-Aulde sans évoquer les peintres célèbres qui ont fréquenté le village à la fin du XIX^e siècle, où ils venaient s'inspirer de vues et de paysages. En 1920, deux peintres parisiens ont un pied-à-terre : Wentz et Delbrouck. Louis-Alexandre Bouché, né à Luzancy, peint la vallée de la Marne et notamment un « Sainte-Aulde, le soir, sur les bords de Marne ». Et l'atelier du peintre Jean Remond, surplombant la Marne, est encore visible rue des Gravières.

Achevons ce petit voyage dans l'histoire de Sainte-Aulde avec Edith Thomas, célèbre écrivain et grande résistante, qui vécut rue du Bourg, face à la mairie, jusqu'à sa mort en 1970.

Pour en savoir plus : www.sainte-aulde.fr

Transports routiers en pays fertois... Une compétence souvent méconnue de la communauté de communes

En milieu rural et plus qu'ailleurs, les transports routiers sont indispensables pour faciliter la vie quotidienne : une bonne desserte routière est un service essentiel pour que chacun puisse se déplacer en toute liberté ; pour que les enfants scolarisés rentrent plus vite chez eux ; pour que le temps d'attente des usagers soit optimisé et sécurisé...

Au cœur de cette compétence, apparaissent en effet des enjeux fondamentaux liés au développement du territoire : l'emploi, la cohésion sociale, l'accès aux services et équipements, mais aussi la préservation d'une qualité et d'un cadre de vie agréables.

■ Le réseau de transports routiers en Pays fertois



Plan du réseau de bus en Pays fertois - Source : Marne et Morin®

Aujourd'hui, le territoire dispose de 12 lignes régulières, 23 véhicules accomplissant 1 209 030 km annuels.

Ce réseau de bus, entièrement géré par *Marne et Morin*, dessert l'ensemble des communes du Pays fertois et permet une relativement bonne desserte vers l'extérieur du territoire (Meaux, Coulommiers, Château-Thierry...) ou sur la ville centre, La Ferté-sous-Jouarre. La fréquentation des lignes en Pays fertois représente tout de même en moyenne 6 669 voyages par jour !



Source : Marne et Morin®

■ Les compétences intercommunales en matière de transports

La communauté de communes du Pays fertois intervient aujourd'hui pour certains services spécifiques concernant les transports : les transports scolaires; la création, l'aménagement et l'entretien des gares routières; l'aménagement d'aires d'arrêts des autocars.

Transports scolaires : pour mieux comprendre l'intervention de la communauté de communes.

La communauté de communes contribue au transport de certains élèves des écoles élémentaires. Les RPI (Regroupements Pédagogiques Intercommunaux) bénéficient donc de circuits spéciaux, effectués par *Marne et Morin*. Ce dispositif représente pour la communauté de communes un coût annuel de 180 000 €, totalement subventionné par l'Etat (65 %) et le Conseil général (35 %).

Les élèves des écoles primaires qui fréquentent la piscine dans le cadre scolaire, bénéficient aussi d'un transport spécifique, totalement à la charge de la communauté de communes à hauteur de 7 000 € par an.



Depuis 1999, les transports des élèves à destination des trois collèges sont effectués sur les lignes régulières. Une convention est donc passée avec le Conseil général et les transporteurs (la société *Marne et Morin*) ; ainsi, la communauté de communes et le conseil général participent conjointement aux frais de fonctionnement engagés par le transport des élèves. En 2004, la participation de la communauté de communes et du Conseil général s'élève à 260 000 € (50 % - 50 %).

Collège La Rochefoucault : une vraie gare routière pour la sécurité de nos enfants.

Septembre 2002 : élèves et usagers découvraient sur le parvis du collège la gare routière du collège, aménagée par la communauté de communes : 12 quais, un auvent de 450 m², 15 000 m³ de terrasse-



ment et 10 000 m² de travaux qualitatifs de voirie. L'achat d'une parcelle de terrain au département de Seine-et-Marne avait permis de débiter les travaux dès le mois d'avril 2002. Depuis plus d'un an, une gare routière digne de ce nom assure donc en toute sécurité le ramassage scolaire et la desserte des lignes régulières. Un gros chantier pour la communauté de communes, pour un budget de 1 710 000 €, subventionné par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (680 000 €) et le Conseil régional (588 000 €).

Aménagement et sécurisation des arrêts de bus sur les lignes régulières du Pays fertois. Des travaux pour optimiser les conditions de transport des usagers.

Pour des questions de sécurité, liées à celles du respect de nos paysages et de notre cadre de vie, la communauté de communes décidait, par délibération du 29 janvier 2003, de lancer ce projet capital pour le bien-être des usagers.

Lorsqu'ils existent, les abris bus - qu'ils soient en béton, en bois,



Arrêt Bois de Foy à Sept-Sorts

en verre - sont toujours les cibles de dégradations en tout genre, actes de malveillance nuisant à chaque fois un peu plus à la qualité de vie des habitants. Et lorsqu'ils n'existent pas, l'absence d'abris pose évidemment la question du confort

des usagers, qui doivent subir les intempéries voire l'insécurité routière.

Les 114 arrêts de bus, sur les 12 lignes régulières du Pays fertois, vont donc bénéficier d'importants aménagements, pour la sécurité et un confort améliorés des voyageurs. Ce projet d'envergure, qui devrait voir le jour en 2005 et qui démarre dès le mois d'avril

2004, a également pour objectif d'harmoniser, sur l'ensemble du Pays fertois, ce que l'on appelle le « mobilier urbain », afin que ces arrêts de bus s'intègrent parfaitement dans le paysage rural de notre territoire, tout en respectant



Arrêt Château d'Eau - Jouarre

la qualité de l'architecture urbaine. 114 abris-bus seront donc installés après d'importants travaux de voirie, dont une dizaine dits « Monuments Historiques », car traités différemment afin de respecter le périmètre de protection des bâtiments classés et de ne pas défigurer ces espaces. Tous ces abris bus seront équipés de bancs, poubelles et de panneaux d'affichage.

Les travaux vont donc s'échelonner en deux étapes : la première phase, qui démarre dès le mois d'avril prochain, consiste en la réalisation de travaux de voirie : construction de 117 plates-formes, pose de 5 000 mètres de bordure, construction de 8 000 m² de trottoirs ; la seconde phase de travaux débutera au quatrième trimestre 2004 et sur une période de 8 mois environ, afin de procéder à l'installation proprement dite des abris bus et de leur mobilier.

Un important investissement pour la communauté de communes, estimé à 1 892 485 € TTC, subventionné par la Région et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France.